

Descriptif d'unité d'enseignement (DUE)



1. Intitulé	
Intitulé de l'unité d'enseignement	Ethnomusicologie : enjeux et débats
Code	
Filières, orientations et options	- Master of Arts en ethnomusicologie - . -
Cours à choix	Possibilité d'être suivi comme cours à choix pour les autres filières : Oui
Site	Genève
Niveau du cours (si pertinent)	Si cours annuel : Si cours semestriel :
2. Organisation	
Organisation temporelle	<i>Les cours réguliers sont donnés sur 16 semaines par semestre ou sur 32 semaines par année.</i>
Si cours régulier, minutes hebdomadaires	120 minutes
Si enseignement ponctuel, heures par année ou par semestre	
Nombre d'étudiant-e-s par groupe	Cours (jusqu'à 40 pers.)
Langue(s) d'enseignement	Français
3. Prérequis	
Avoir validé le module / l'unité d'enseignement	Avoir validé l'unité d'enseignement Avoir validé au moins une UE en ethnomusicologie, musicologie ou ethnologie
4. Compétences visées (objectifs généraux d'apprentissage)	
À l'issue du cours, l'étudiant-e est capable de : ○ Situer et problématiser les grands enjeux de l'ethnomusicologie à partir de références théoriques pertinentes. ○ Analyser des débats relatifs aux pratiques musicales afin de mettre en lumière leurs enjeux et leurs dimensions multiples (esthétiques, politiques, éthiques, sociales). ○ Comparer différentes approches en ethnomusicologie, afin d'examiner de manière critique les controverses et débats qu'elles soulèvent. ○ Mobiliser une méthode d'analyse pertinente pour rendre compte d'une controverse, afin de mettre en lumière les acteurs impliqués, les savoirs en jeu, leurs positionnements, les régimes de justification mobilisés. ○ Élaborer une restitution orale structurée, argumentée et documentée d'une controverse, en adaptant les formes de présentation aux exigences d'un contexte académique de niveau master.	

○ Analyser et produire des formes d'écriture alternatives (fiction documentaire, théâtre, podcast) permettant de restituer une controverse de manière inventive.	
5. Contenu et forme de l'enseignement	
Alternance de cours ex cathedra et séances d'atelier (travail en groupe)	
6. Modalités d'évaluation et de validation	
<i>Une unité d'enseignement peut avoir différents types et modalités d'évaluation et de validation.</i> TYPE DE VALIDATION Examen noté * MODALITÉS D'ÉVALUATION Production orale Dans le cas d'évaluations multiples, indiquer la pondération entre les notes pour obtenir la moyenne : Contenu de l'examen (si pertinent) : COMPOSITION DU JURY Expert-e externe Professeur-e-s concerné-e-s avec voix délibérative Remarque(s) :	
7. Modalités de remédiation et de répétition	
Possibilité	Remédiation possible <i>La remédiation ne fait pas sens dans le cas d'enseignements qui nécessitent un mûrissement progressif, par exemple pour les disciplines principales instrumentales ou vocales.</i>
Modalités	La remédiation est ouverte à la demande de l'étudiant-e lorsque la note se situe entre 3.5 et 3.9. La remédiation porte sur l'ensemble de l'examen ou sur les éléments ou compétences jugés les plus faibles. Sa forme et son contenu sont fixés par l'enseignant-e. Dans le cas d'une même unité d'enseignement donnée par plusieurs professeur-e-s, la consultation du ou de la responsable de la filière ou du département est nécessaire.
8. Remarques	
9. Bibliographie	
Latour, Bruno, "La cartographie des controverses", <i>Technology Review</i> , N. O, pp. 82-83, 2007. Nettl, Bruno. <i>The study of ethnomusicology: Thirty-one issues and concepts</i> . University of Illinois Press, 2005. Stobart, Henry, ed. <i>The new (ethno) musicologies</i> . Vol. 8. Bloomsbury Publishing PLC, 2008.	
10. Enseignant-e-s	
Talía BACHIR-LOOPUYT et intervenant-e-s externes	

11. Validation du descriptif	
Date de validation	2026
Instance de validation	Coordination de l'enseignement